



FICHE INSCRIPTION SCOLAIRE : du 2 avril 2024 au 31 mai 2024.

Année 2024 / 2025

Trèbes.

**SERVICE ÉDUCATION
ET FAMILLE**

Service Éducation - MAF : [04 68 78 57 96](tel:0468785796) ou scolaire.sport@mairie-trebes.fr

CLASSE « PASSERELLE » OU CLASSE TPS DE MOINS DE 3 ANS
INSCRIPTION UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Date de la demande :

Si souhaitez scolariser votre enfant de moins de 3 ans, deux possibilités s'offrent à vous :

- Un accueil en classe de Toute Petite Section (TPS) sera proposé à **l'école maternelle des Floralties** selon des modalités bien précises.

- Un dispositif particulier avec un accueil spécifique est prévu également au sein de **l'école maternelle de l'Aiguille**. Cette classe, à petit effectif, a pour objectif de développer le langage oral et de permettre une première approche de la vie en collectivité.

Un accompagnement adapté à l'âge de l'enfant et la valorisation du rôle des parents, avec le concours d'un agent spécialisé, permettront une transition en douceur vers l'école. Vous pouvez vous renseigner auprès du service éducation (coordonnées en en-tête) pour connaître les conditions d'inscription pour ces deux dispositifs).

NOM et Prénom de l'enfant :

Date de naissance : .../.../... **Lieu de naissance :**

Département (N°) : **Autres pays :**

Adresse actuelle :

Code postal : **Ville :**

Nom et situation des parents : Marié(e) Divorcé(e) Célibataire Concubin(e) Autre

Nombre d'enfant(s) à charge :

Arrivée sur la Commune :

PERE

NOM :

Prénom :

Tél. domicile : **Tél. portable :**

Adresse :

CP : **VILLE :**

Profession :

Adresse mail :

MERE

NOM :

Prénom :

Tél. domicile : Tél. portable :

Adresse :

CP : VILLE :

Profession :

Adresse mail :

TUTEUR

Nom et prénom :

Lien de parenté ou institution :

Tél. domicile : Tél. portable :

Adresse :

CP : VILLE :

Profession :

MODE DE GARDE ANTÉRIEUR :

Crèche Assistante maternelle Domicile Autre

RÉGIME SCOLAIRE :

Externe Demi-pensionnaire

TRANSPORT :

Véhicule personnel Bus de ville Autre

Pièces à joindre (copies) : *tout dossier incomplet sera refusé.*

- Livret de famille ou copie acte de naissance
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Relevé de compte CAF
- Photocopie des vaccins.
- Jugement précisant la garde de l'enfant (si parents divorcés ou séparés, garde alternée.)

En cas d'hébergement, l'attestation d'un tiers est valable. Veuillez nous présenter :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une attestation d'hébergement à titre gratuit.

Décision prise lors de la Réunion du Comité Technique : du **juin 2024**

Favorable Défavorable

Affectation classe : CLASSE PASSERELLE – Maternelle Aiguille (TPS) - Maternelle Floralties